



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°232

MAI 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 MAI 2016

Présents : 16

**Absents excusés : Hervé MICHAUD qui donne pouvoir à Martine PENOT
Arnaud BRABANT**

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h 30
Céline BAILLY est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 AVRIL 2016.
- 2- DELIBERATIONS.
 - a- Choix du prestataire de repas au restaurant scolaire.
 - b- Tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2016/2017 et de la garderie périscolaire.
 - c- Tarifs des journées du Centre de Loisirs.
 - d- Tarifs des camps d'été.
 - e- Règlement intérieur de l'accueil périscolaire : garderie, restaurant scolaire, TAPS.
 - f- Création d'un marché communal sur le territoire de la commune.
 - g- Choix du bureau d'études pour réaliser la révision du PLU.
- 3- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.
 - a- Informations sur les dossiers ARC SUD BRETAGNE.
 - b- Accueil Association « SOS Nolwenn » le 22 juin 2016 à 16 h 30.
 - c- Bilan commission voirie (programme voirie 2016).
 - d- Bilan campagne piégeage ragondins et information sur les frelons asiatiques.
 - e- Concert de la chorale FLORILÈGE de REDON le 11/06/2016.
 - f- Problème de diffusion du courrier par la poste.

- 1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 AVRIL 2016.

Le compte-rendu est adopté avec 16 voix pour et 1 abstention.

2- DELIBERATIONS

a- Choix du prestataire de repas au restaurant scolaire.

Le Maire informe les conseillers municipaux du résultat de l'appel d'offres concernant la fourniture des repas du restaurant scolaire en liaison chaude.

Une seule offre est parvenue, celle de l'entreprise CONVIVIO (ex RESTECO)

	Période scolaire (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi)	Période scolaire (Mercredi)	ALSH
Repas maternelle et primaire	3,31 €	3,08€	2,71 €
Repas adulte	3,78 €	3,08 €	2,71 €

Le prestataire s'engage à fournir un produit bio par semaine. La durée du contrat est d'un an renouvelable 2 fois. Les prix d'achats indiqués ci-dessus sont différents en fonction du personnel mis à disposition.

Accord du conseil à l'unanimité.

b- Tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2016/2017 et de la garderie périscolaire.

Emmanuelle GONÇALVES informe que la commission enfance/jeunesse propose de fixer le prix des repas pour le restaurant scolaire en tenant compte du prix d'achat au prestataire.

- Prix du repas enfant 2016/2017 pour le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 3,31 € (3,25 € en 2015/2016.

Pour la garderie de l'école ARC EN CIEL, la commission enfance/jeunesse propose le même tarif en 2016/2017 qu'en 2015/2016, soit 0,50 € le quart d'heure par enfant et 0,25 € à compter du 3^{ème} enfant. Il est rappelé que tout quart d'heure commencé est dû.

Accord du conseil à l'unanimité.

c- Tarifs des journées du Centre de Loisirs.

Emmanuelle GONÇALVES présente les tarifs proposés par la commission enfance/jeunesse à compter du 06/07/2016.

Quotient Familial	De 0 à 560	De 561 à 750	De 751 à 900	De 901 à 1100	+ 1100
Journée avec repas	6.65 €	7.75 €	9.75 €	10.75 €	11.75 €
½ journée avec Repas	5.70 €	6.20 €	6.70 €	7.20 €	7.70 €
½ journée sans Repas	2.50 €	3.00 €	3.50 €	4.00 €	4.50 €
Journée avec sortie	8.65 €	9.75 €	11.75 €	12.75 €	13.75 €

Pour les enfants de l'extérieur du territoire de la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE ou sur le territoire d'une commune n'ayant pas signé de convention avec la commune de SAINT-DOLAY, les tarifs sont les suivants :

- 14,70 € à la journée avec le repas.
- 5,40 € à la ½ journée sans le repas
- 8,65 € à la ½ journée avec le repas
- Une majoration de 2 € sera appliquée sur les sorties.
- Le tarif de la garderie de l'ALSH est de 0,45 € le quart d'heure (0,40 € en 2015), tout quart d'heure commencé est dû
- Le tarif repas pour les mercredis en période scolaire est de 3,25 €

Accord du conseil à l'unanimité.

d- Tarifs des camps d'été.

La commission enfance/jeunesse propose de fixer les tarifs des camps pour l'été 2016.

Camps	Par enfant résident sur la commune ou sur une commune ayant conventionnée	Par enfant résident sur une commune extérieure
Camp Multi-activités à GUENROUËT Aventure (piscine, équitation, canoë) 6/9 ans <i>(du 18 juillet au 22 juillet)</i>	101.00 €	126.00 €
Camp à Saint-Jean de Monts Vendée Aventures (char à voile, baignade, parc aquatique ...) 10/15 ans <i>(du 25 juillet au 29 juillet)</i>	132.00 €	165.00 €

Le transport des enfants pour le camp de Saint-Jean de Monts sera assuré par le personnel de l'ALSH avec des minibus de location.

Accord du conseil à l'unanimité.

e- Règlement intérieur de l'accueil périscolaire : garderie, restaurant scolaire, TAPS.

Emmanuelle GONÇALVES et la commission enfance/jeunesse proposent de mettre en place les règlements intérieurs suivants :

- l'accueil périscolaire qui se compose de la garderie du matin et du soir, du restaurant scolaire et les TAPS (Temps d'Activités Périscolaires) pour les enfants de l'école ARC EN CIEL.
 - Restaurant scolaire pour l'école Notre-Dame/Jeanne d'Arc.
- Ces règlements sont consultables sur le site internet de la commune de SAINT-DOLAY.

Accord du conseil à l'unanimité.

f- Création d'un marché communal sur la commune.

Isabelle SIRLIN et la commission Artisanat/Commerce proposent de mettre en place un marché communal sur la place de l'église les vendredis de 16 h 00 à 19 h 00 à partir du 3 juin 2016. Actuellement 6 commerçants exposants sont intéressés. Après un avis favorable de l'union des commerçants/artisans de SAINT-DOLAY, et de la commission, l'avis du conseil municipal est sollicité pour :

- Décider de créer un marché communal ;
- Adopter le règlement intérieur ;
- Décider de la gratuité des droits de place, le temps de vérifier la pérennité de ce marché jusqu'à la fin décembre 2016 ;
- Charge M. le Maire de prendre toutes mesures utiles pour la mise en place du marché communal.

Accord du conseil à l'unanimité.

g- Choix du bureau d'études pour réaliser la révision du PLU.

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une consultation de bureaux d'études pour la révision complète du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été effectuée. 4 entreprises ont répondu et ont été auditionnées le 19/05/2016. Après examen la commission d'appel d'offres élargie a retenu celle du mieux disant, le cabinet A+B de SAINT MEME LE TENU en LOIRE ATLANTIQUE pour un montant de 39 920 € HT.

Accord du conseil pour donner pouvoir à M. le MAIRE pour signer le marché à l'unanimité.

3- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

a- Informations sur les dossiers ARC SUD BRETAGNE.

La communauté de communes ARC SUD BRETAGNE a engagé une opération de réhabilitation groupée des installations non conformes d'assainissements non collectifs sur une durée de 3 ans.

Elle démarre pour la première année avec les communes d'AMBON, BILLIERS et DAMGAN. Cette opération groupée permet de faire bénéficier aux particuliers d'aide de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Pour la commune de SAINT-DOLAY cette opération aura lieu à partir de 2018.

La communauté de communes ARC SUD BRETAGNE, dans un souci de diminuer les déchets verts, a organisé une opération de broyage de végétaux sur le site de KERBODO à MUZILLAC courant avril. Cette opération sera reconduite en fin d'année sur d'autres communes intéressées.

b- Accueil Association « SOS Nolwenn » le 22 juin 2016 à 16 h 30.

Le Maire fait part d'une demande de l'association « SOS Nolwenn » qui organise une caravane à travers la France composée de coureurs à pieds et à vélos, qui s'arrêtera à SAINT-DOLAY (ville étape) le 22/06/2016. Les dolaysiens sont invités à nous rejoindre à partir de 16 h 30 à la salle polyvalente pour les accueillir. L'association SOS Nolwenn a pour objectif de faire connaître la maladie du syndrome de Joubert (maladie génétique qui touche le cervelet et le tronc cérébral, organes situés sur la base du cerveau).

c- Bilan commission voirie (Programme voirie 2016).

Yves BERTHO et la commission voirie informent les élus sur le programme voirie 2016 qui concernera les routes suivantes :

- Route du GRIPPE au PETIT BEZO
- Route du ROHO (carrefour après le village) au PETIT BEZO
- Route de NILEVILLE (de l'intersection de la route de SAINTE-MARIE jusqu'à la ferme de NILEVILLE)
- Chemin d'accès à la MARTINAIS

Il est aussi prévu du curage de fossés sur environ 3 km de routes, ainsi que le réaménagement du rond-point du MOULIN DE LA HAIE.

d- Bilan campagne piégeage ragondins et information sur les frelons asiatiques.

Patrick GERAUD donne le résultat du piégeage des ragondins. Les 12 piégeurs de SAINT-DOLAY ont capturés 161 ragondins cette année. La campagne intense a été réalisée du 24/03/2016 au 29/04/2016. Par ailleurs, il est demandé à tous ceux qui possèdent des pièges pour capturer les frelons asiatiques de transmettre à la mairie de SAINT-DOLAY la quantité de frelons (communs et asiatiques) qu'ils ont capturés.

e- Concert de la chorale FLORILÈGE le 11/06/2016.

Isabelle SIRLIN informe le conseil municipal que la chorale FLORILÈGE de REDON, composée de 45 choristes, donnera un concert à l'église de SAINT-DOLAY le 11/06/2016, à 20 h 30 (entrée gratuite).

f- Problème de diffusion du courrier par la poste.

Jacqueline RENAUD et Céline BAILLY évoquent des problèmes de distribution de courrier par la poste. Il est rappelé à chaque foyer qui possède un numéro dans son adresse de bien informer leurs correspondants. Tout foyer possédant un numéro d'adressage doit l'installer sur sa boîte aux lettres.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 30 JUIN 2016 A 20 HEURES 30

L'école NOTRE-DAME/JEANNE D'ARC organise sa kermesse de fin d'année scolaire le Samedi 25 juin 2016 sur le terrain du parcours de santé (près de la salle des sports).

Au programme : défilé avec fanfare dans les rues de SAINT-DOLAY à partir de 13 h 45.

Récital des classes « les 4 saisons de la nature »

Sur le terrain, stands, jeux, animations, buvette, expos des élèves ...

A partir de 18 h 30 apéritif et tirage au sort de la tombola suivis d'un repas (adultes : 9 € : paëlla ou saucisses-poitrine, fromage, dessert, café - enfants : 5 € : saucisses frites, dessert, jus de fruit)

Soirée dansante avec démonstration de danses.

Pour les repas s'inscrire auprès de l'école ou dans les commerces de SAINT-DOLAY.

Fête de l'école ARC EN CIEL, dans ses locaux, le Samedi 18 juin 2016 à partir de 11 heures.

Nombreux stands : palets, structure gonflable, pêche à la ligne, chamboule tout ...ventes de gâteaux.

Le midi, repas sur réservation auprès de l'Amicale Laïque de l'école : moules, saucisses ou merguez avec frites (adultes : 4 € et enfants 3€)

L'association des commerçants et artisans organise le dimanche 3 juillet 2016 un concours de pétanque en triplette sur le parking de la NOË.

Inscriptions à partir de 14 heures, engagement 3 € par personne.

Sur le terrain, vente de boissons, galettes/saucisses/frites, animations ...

L'association paroissiale de SAINT-DOLAY organise le pardon de SAINTE-ANNE le dimanche 24 juillet 2016 à 10 h 30.

A l'issue de ce pardon, un repas sera proposé au prix de 12 € pour les adultes et 6 € pour les enfants. Des tickets-repas seront vendus à la sortie de la messe du dimanche 26 juin 2016 à SAINT-DOLAY.

L'objectif de cette fête est de réunir des fonds pour la rénovation de la salle paroissiale de SAINT-DOLAY.

L'association « YOGA POUR TOUS » vous informe de la reprise des cours de yoga le mardi 6 et le jeudi 8 septembre 2016.

Ces cours s'adressent à tous, débutants et confirmés, ados, hommes et femmes, jeunes et plus âgés.

Les cours ont lieu le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 et le jeudi de 9 h 15 à 10 h 15 à la nouvelle salle du centre de loisirs.

Pour les inscriptions s'adresser à Dominique KEROYANT tel. 02 99 90 27 31 ou 06 75 68 76 79

La médiathèque de SAINT-DOLAY organise le samedi 11 juin 2016 à 14 h 30 une randonnée contée avec l'âne Carambole, Séverine et ses contes de « Bill le trappeur ».

Renseignements et inscriptions à la médiathèque tél. 02 99 90 29 29

Concours des maisons fleuries (à remettre en mairie avant le 15 juin 2016 avec un R.I.B.)

NOM :		
PRENOM :		
ADRESSE :		
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	souhaite être membre du jury (pour les communes extérieures)
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	participera au concours des maisons fleuries

ÉGLISE DE SAINT DOLAY

SAMEDI 11 JUIN 2016 à 20 H 30

Répertoire varié et accessible à tous : Chants polyphoniques de tous pays, de toutes époques et chants sacrés.

ENTRÉE GRATUITE

PARTICIPATION LIBRE



SITE DÉPARTEMENTAL DU BOIS DE LA CORODAIS

Avec le marais de la Platière voisin, le site départemental du Bois de La Corodais est la propriété privée du département du Morbihan.

Il est un élément majeur du réseau des Espaces Naturels Sensibles, reconnus pour leurs qualités écologiques, paysagères et d'accueil.

Le Conservatoire Botanique National de Bretagne, le service des Espaces Naturels Sensibles du Morbihan et l'Office National des Forêts, assurent le suivi et la gestion de ce site.

Ayant le caractère de propriété privée d'une collectivité, cet espace naturel relève également du Code de l'Environnement et du Code Forestier.

Une réglementation particulière y est appliquée. Celle-ci est signifiée par la présence de barrières forestières placées sur les accès carrossables du site. Il appartient à chacun de s'en tenir informé.

En particulier, les véhicules à moteur sont strictement interdits. Facteurs de nuisances, ils sont incompatibles avec les qualités d'un tel site remarquable.

Les personnes dérogeant à cette réglementation s'exposent à des suites juridiques et financières très défavorables pour eux, sous forme d'amende d'un montant forfaitaire de 135 €, ou de procès-verbal relevant de la juridiction du Tribunal d'Instance de Vannes, en fonction de l'infraction ou du délit.

Cet espace naturel est un atout paysager et touristique de la commune de Saint-Dolay. Il doit rester un lieu de préservation de la Nature et de ses paysages, tout en assurant un but de promenades pour les usagers piétons ou cyclistes, respectueux des lieux.